

Postes Canada protège ses codes postaux

Référence : Maltais, B. « Les codes postaux sont-ils protégés par le droit d'auteur? » *SRC (blogues)*, 24 avril 2012.

Mots clés : protection; codes postaux; propriété intellectuelle.

Contexte :

Postes Canada a déposé une poursuite contre une compagnie de géocodage pour qu'elle retire sa liste de codes postaux canadiens, qui était disponible sur son site Web.

Problème identifié :

Le site Web de cette compagnie de géocodage permettait d'accéder à une banque d'informations regroupant plus de 800 000 codes postaux canadiens. Le Service canadien des postes soutenait qu'il détenait les droits de propriété intellectuelle sur les codes postaux canadiens et que la compagnie violait son droit d'auteur en les offrant librement sur son site Web sans son consentement.

Causes du problème :

Cette technique d'association d'adresses à des coordonnées géographiques pour leur positionnement sur une carte permettait plusieurs utilisations, entre autres choses, un vendeur pouvait les utiliser pour localiser ses clients, un groupe pouvait s'en servir pour déterminer à quel député s'adresser pour une requête, une société de taxi pouvait utiliser les coordonnées pour répertorier ses voitures, etc. Pour sa part, la société d'État soutenait qu'elle devait annuellement procéder aux changements d'adresse de plusieurs milliers de Canadiens et qu'elle devait aussi ajouter plusieurs nouvelles adresses à son registre, sans compter d'autres changements. Si ces données n'étaient pas à jour, cela pouvait occasionner plusieurs défis pour la société d'État, comme le retard de livraisons, des pertes de courriers, du gaspillage de papier, etc.

Objectifs à atteindre :

La société d'État affirmait qu'elle devait compter sur les revenus provenant de la vente de ses produits et services pour être autosuffisante et que les compagnies qui voulaient utiliser ses codes postaux devaient déboursier pour l'achat d'une licence. La société d'État avait donc comme objectif de protéger le droit de propriété intellectuelle qu'elle possédait sur les codes postaux canadiens.

Solution envisagée et mise en œuvre de la solution :

Postes Canada a décidé d'intenter une poursuite contre la compagnie de géocodage afin qu'elle retire de son site Web la liste des codes postaux canadiens.